



Arrêté temporaire de voirie portant sur la permission de voirie

**INEO pour ORANGE – travaux sur réseaux – 14 Poteaux– impasse des Combes -
du 29/09/2026 au 03/10/2026**

Le Maire de la commune de Montrottier (Rhône),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la voirie routière et notamment ses articles L.113-2, L.141-1 et suivants et R.141-13 à R.141-21,

Vu la demande du 08/09/2026 formulé par INEO, représenté par Ludovic NARBÉY, Bureau d'étude FIREBOLT pour ORANGE, 40 rue Hélène Boucher, 69140, RILLEUX LA PAPE ;

Considérant qu'en raison de travaux sur réseaux, situé « impasse des Combes », il convient d'autoriser INEO à occuper une partie de la voie publique appartenant au domaine public communal de voirie, et à y effectuer des travaux sur réseaux, du 29/09/2026 au 03/10/2026, à Montrottier ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : INEO est autorisé à occuper la partie de la voie publique situé « Impasse des Combes » et à y réaliser des travaux sur réseaux, d'installation de télécommunication, 14 poteaux, et figurant au plan annexé au présent arrêté, à Montrottier ;

Article 2 : INEO est autorisé à effectuer les travaux mentionnés à l'article 1^{er} sous réserve que la circulation et la visibilité ne subissent aucune gêne.

Article 3 : L'installation et ses abords doivent être tenus en constant état de propreté. Les déchets de toute nature ne doivent, en aucun cas, être jetés sur la voie publique.

Article 4 : Sont prohibées toutes installations malpropres, rudimentaires, inesthétiques ou de nature à nuire au bon aspect de la voie publique ainsi que les installations qui ne présentent pas toutes les garanties de sécurité, de solidité ou de stabilité nécessaires,

Article 5 : Le présent permis est accordé pour une durée de 5 jours du 29 septembre 2026 au 03 octobre 2026.

Article 6 : La présente autorisation pourra être retirée à toute époque et notamment lorsque l'intérêt public l'exigera, en cas de non-respect de l'une des dispositions de la présente autorisation.

Article 7 : Le présent arrêté est publié électroniquement sur le site internet de la ville de Montrottier et affiché conformément à la réglementation en vigueur. Il peut faire l'objet, dans les 2 mois suivant sa publication ou son affichage, soit d'un recours gracieux ; soit d'un recours juridictionnel devant le Tribunal Administratif de Lyon par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 8 : Les travaux s'effectuant sur des voies départementales hors agglomération, l'entreprise s'engage à consulter le département afin d'avoir un arrêté émanant de leurs services. Tous les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie est adressée à la Gendarmerie de Saint Laurent de Chamousset.

Fait à Montrottier, le 08 septembre 2026,

Le Maire de Montrottier,

Jean-François POISSON.



Si vous avez besoin de barrières, veuillez contacter le service technique une semaine avant au 07 45 16 04 36.

PLAN DE SITUATION

178 Imp. des Combes, 69770 Montrottier



Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1121088//2600484 /
Date : 08/09/2026
Contact : NARBÉY Ludovic

INEO – Bureau d'étude FIREBOLT pour Orange
40 Rue Hélène Boucher
69140, RILLIEUX-LA-PAPE

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Mairie de Montrottier
LE BOURG

69770 MONTROTTIER

Permission accordée :
Date et signature : (Nom et qualité)

08/09/2026

Le Maire de Montrottier,
Jean-François POISSON.

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par
arrêté N° du 08/09/26)

ACV 2026-087V



Niveau d'urgence

Raccordement client : Non

Localisation des Travaux

69770 MONTROTTIER - IMPASSE DES COMBES.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité	14				
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Travaux sur réseau

Commentaires :

Gestionnaire de voirie : 58043 Mairie de Montrottier

Orange Restricted

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 29/09/2026

Durée prévisible des travaux : 5.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2041

